



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 76513

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'absence d'encadrement des publicités télévisées destinées aux enfants et promouvant des aliments gras et sucrés dans notre droit. L'obésité ne cesse de progresser dans notre pays puisqu'elle touche 6,5 millions d'adultes, soit le double d'il y a douze ans, 20 millions de personnes étant en surpoids ou obèses à l'heure actuelle, dont, pour la tranche des 3 à 17 ans, 3,5 % d'enfants obèses et 14,3 % d'enfants en surpoids. Nos enfants sont les premières cibles de ce fléau, avec le risque que cela implique pour leur développement et leur vie de futurs adultes, notamment le développement des diabètes et des maladies cardio-vasculaires, sans compter le risque de discrimination que cela induit pour l'accès à l'embauche comme au crédit. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement se montrerait favorable à l'instauration d'une taxation dissuasive de ces publicités pendant les émissions de jeunesse et de manière plus générale quelles sont les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour lutter contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76513

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4180

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)